



## **3<sup>ème</sup> CONFERENCE PERMANENTE DES RADIOTELEVISIONS ET DE L'AUDIOVISUEL MEDITERRANEENS**

**Le Caire, 13 - 16 janvier 1996**

### **RESOLUTION FINALE APPROUVEE PAR L'ASSEMBLEE PLENIERE**

Les participants à la 3<sup>ème</sup> Conférence Permanente des Radiotélévisions et de l'Audiovisuel Méditerranéens, qui s'est déroulée au Caire du 13 au 16 janvier 1996 sur initiative de l'ERTU (Union des Radiotélévisions Egyptiennes) et du Secrétariat ad intérim de la Conférence, et, en particulier:

- les représentants des Organismes des Radio-Télévisions suivants (présents effectivement ou par délégation) :

ARD/SFB (Allemagne), ARD/WDP (Allemagne), BNT (Bulgarie), CCRTV(Catalogne), CYBC (Chypre), ERT (Grèce), ERTT (Tunisie), ERTU (Egypte), Euronews, FT2 (France), FT3 (France), HRT (Croatie), BA (Israël), The 2<sup>nd</sup> Television and Radio Authority (Israël), JRTV (Jordanie), LJB (Libye), MKRTV (FYROM/Macédoine), 2M (Maroc), PBC (Palestine), PBS (Malte), RAI (Italie) RMC (Monaco), RTM (Maroc), RTVR (Roumanie), RTVSH (Albanie), RTVS (Slovénie), TL (Liban) et TVE (Espagne);

- les représentants des Agences internationales suivantes: Conseil de l'Europe, Centre Nord-Sud;

- les représentants des Institutions culturelles et de recherche suivantes:

CEFIS (Centre d' Evaluation et de Formation pour les Innovations et la Solidarité), Université de la Méditerranée (UNIMED), Communauté des Universités Méditerranéennes (CUM), Centre Régional Documentation Pédagogique de Provence (CRDP);

- les représentants des Organisations professionnelles du secteur audiovisuel:

Union européenne de radiotélévision (UER), Université de radiotélévision internationale (URTI), INTERMAG, Institut national de l'audiovisuel (INA), Centre méditerranéen pour la communication audiovisuelle (CMCA), Coopérative Internationale en matière de Communication (CIRCOM), Arab States Broadcasting Union - Union de la radiotélévision des états arabes (ASBU);

- les représentants des Associations internationales non gouvernementales:



Centro Salesiano sulla Comunicazione, Centre LHIA (Little Heart International Association), Eurovisioni, Conseil International du Cinéma, de la Télévision et de la Communication Audiovisuelle (CICT), Association italienne pour le World Wildlife Fund (WWF),

- les représentants des firmes professionnelles suivantes:

Scènes de Villes, Jordan Studios, Laser, Sunny Side of the Docs, Les Films du Tambour de Soie, Les Films du Soleil, Middle East Broadcasting Centre

- et les membres suivants, à titre individuel:

M. Matouz El Moghaz (Areen Film Studio), M. Elsbeikh Mammoud Salem, M. Hamdy Kandil (ART), Mme Magda Bagnied (American University of Cairo), M. Mostafa El Shafei (Alexandria International Media Centre), M. Mikko Lokihoshi (European Campaign against Racism and Intolerance), M. Jawad Maraqa (Mass Media Export), M. Alfred Mikhail, M. Giulio C. Giordano et M. Giacomo Mazzone

en se référant aux conclusions de la 2ème Conférence de Palerme en Décembre 1994:

- **réaffirment** le rôle indispensable et primaire des médias et de l'industrie de la communication audiovisuelle pour la construction d'un espace euro-méditerranéen et la renaissance d'une culture s'y référant, tel que cela a été défini dans le cadre de la Conférence Interministérielle de Barcelone (Novembre 1995);

- **réaffirment** leur propre engagement au service des idéaux de paix, de tolérance et de compréhension réciproque entre les peuples et les différentes communautés qui les composent;

- **prennent acte** de l'offre faite par les organismes institutionnels et professionnels (Conseil de l'Europe, Centre Nord-Sud, UER, ASBU, Circom Regional, URTI, CMCA, NTERMAG, CICT-UNESCO, etc.) de concourir concrètement à la réalisation des buts que s'est fixée la COPEAM, et engagent le Conseil de Direction à prendre toute mesure pour que ses membres puissent bénéficier au plus tôt des services offerts par les organismes sus-mentionnés;

- **engagent** le Comité de Direction à doter sans tarder la COPEAM d'un système nerveux d'information interactif et d'échange de données en temps réel (en ligne et hors-ligne) en utilisant, s'il y a lieu, des systèmes ou adresses électroniques déjà existants.

- **souhaitent** que les radiodiffuseurs, les producteurs de l'audiovisuel et les organisateurs de festivals de cinéma, exploitent sans tarder toutes les synergies possibles pour affermir les valeurs

de la culture euro-méditerranéenne et relancer l'action cinématographique en tant que vecteur de ces valeurs;

- **engagent** tout particulièrement le Comité de Direction à établir un juste équilibre linguistique en faveur de la langue arabe, à s'impliquer dans toutes les activités de la COPEAM et, plus spécialement, à oeuvrer dans le sens d'un élargissement du Comité de Rédaction du magazine "Mediterraneo" aux rédactions arabophones et pour le sous-titrage ou le doublage des programmes audiovisuels produits ou coproduits par les membres de la COPEAM

- **souhaitent** vivement qu'Euronews puisse étendre ses services au Bassin méditerranéen en introduisant la langue arabe et, éventuellement, en consacrant une partie des ses programmes aux exigences particulières de l'espace euro-méditerranéen, voire, s'il le faut, à travers l'ouverture de centres de production délocalisés;

- **sollicitent** l'Union Européenne de Radiotélévision à mettre à la disposition de tous les membres de la COPEAM un circuit son (4 fils) et vidéo, qui permettrait à la fois la coordination à distance des participants à tout échange d'informations (EVN Méditerranée) et l'envoi de sujets d'actualité (d'une durée de 4 à 5 minutes), aptes à alimenter les magazines d'informations;

- **réaffirment** vis-à-vis de toutes les instances internationales, gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales (ONG) la nécessité d'une formation continue impartiale et équilibrée (tant dans le transfert du savoir-faire qu'au niveau de la répartition des fonds) et qui soit finalement basée sur un réel concept de partenariat.;

- **soulignent** la nécessité que les progrès des multimédias soient immédiatement pris en considération pour tout projet d'information, et qu'il y soit fait recours pour a formation même;

- **souhaitent** que la COPEAM se dote d'un lieu d'échange des productions euro-méditerranéennes, en tenant compte aussi bien des manifestations artistiques que commerciales déjà existantes;

- **attirent l'attention** sur l'urgence de nouer des relations entre ses membres et les principaux acteurs de la création, de la production et de la distribution du multimédia à l'échelon mondial;

- **appuient** la demande d'octroyer davantage de moyens au Fonds d'Aide à la création de programmes à vocation méditerranéenne, institué par le CMCA.

- **demandent** aux Organismes professionnels concernés et aux instances intergouvernementales, internationales et européennes (Conseil de l'Europe, Union Européenne, UNESCO, Programme Media, Euro Image, etc..) d'assurer la fourniture en continu et a circulation de toute information susceptible à aider les membres de la COPEAM à la réalisation de ses propres objectifs.



Décident finalement, à l'unanimité, que la Conférence Permanente des Radio-télévisions et de l'Audiovisuel:

- intègre pleinement les résolutions de la Conférence de Palerme et les priorités suggérées alors par les cinq Groupes de travail;
- se constitue en Association sans but lucratif, qui portera le nom de "Conférence Permanente de l'Audiovisuel Méditerranéen" (COPEAM), aux termes des statuts approuvés lors de la Conférence du Caire par l'Assemblée plénière constituante du 13.1.96;
- considère à tous les effets membres fondateurs de l' Association tous les participants de la Conférence de Palerme qui décideront dans ce sens;
- prenne acte et accepte la disponibilité offerte par la RAI pour abriter dans son Centre Régional de Palerme le siège officiel de l' Association et assurer le Secrétariat de la COPEAM

Prennent acte de la désignation - par le Collège des Membres Fondateurs - des 6 membres élus au Comité de Direction, à savoir: la ERTU, France 3, ERTT, JRTV, IBA, PBC et des membres cooptés par le même Collège: HRTI et RTVR.

Elisent à l'unanimité les membres suivants:

- ERT, HRTV, NORTH-SOUTH Centre, PBS et UNESCO/CICT qui intégreront les susdits 8 membres au Comité de Direction.

Acceptent les désignations du Président de l'Assemblée et élisent au poste de Secrétaire Général M. Vittorio Panchetti de la RAI et au poste de Secrétaire Général Adjoint M. Giulio Cesare Giordano, aussi de la RAI.

Sur proposition du Secrétaire Général élu, nomment M. Kamal Osman "Senior Liaison Officer" pour les pays arabophones de l'espace euro-méditerranéen.

Approuvent:

- les priorités et les projets suggérés par les six Groupes de travail désignés, lors de la Conférence de Palerme, dont les schémas de résolution figurent en annexe;
- les propositions du Comité de Direction en ce qui concerne la constitution et la composition des groupes de travail suivants pour l'année 1996: coproductions et échanges de programmes TV, échanges d'informations TV, magazines radio et TV, téléformation et téléenseignement, relations entre le cinéma et la télévision, multimédia, patrimoine audiovisuel.

Engagent:



Conférence Permanente de l'Audiovisuel Méditerranéen  
المؤتمر الدائم للوسائل السمعية والبصرية في حوض البحر الأبيض المتوسط  
Permanent Conference of Mediterranean Audiovisual Operators

- les Organes de Direction de l' Association à assurer la plus vaste diffusion possible des actes de la Conférence du Caire, et à entreprendre sans tarder toute action susceptible de représenter auprès de toutes les instances nationales, internationales et européennes les nécessités de l'audiovisuel méditerranéen.

Remercient:

- l' Union des Radiotélévisions Egyptiennes (ERTU) pour la parfaite organisation de la Conférence, ainsi que pour le chaleureux accueil réservé aux participants de la Conférence du Caire;
- la RAI - Radiotelevisione Italiana - pour s'être acquittée durant l'année 1995, avec compétence et enthousiasme, des tâches qui lui ont été confiées par l'Assemblée Générale de Palerme

Approuvé à l'unanimité

Caire 16 janvier 1996